

## Traitement des troubles du comportement associés

- Dans le cas des troubles obsessionnels compulsifs (TOC), les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) ou la clomipramine (Anafranil®) sont recommandés.

- En cas de syndrome d'hyperactivité et de manque d'attention (ADHD) [voir Fiche de Transparence « Prise en charge de l'ADHD »], on pourra avoir recours aux agonistes des récepteurs  $\alpha_2$ -adrénergiques et/ou aux stimulants centraux méthylphénidate (Concerta®, Rilatine®) ou atomoxétine (Strattera®). Il faut toutefois garder à l'esprit que les stimulants centraux peuvent entraîner une augmentation des tics pendant les 4 premières semaines du traitement mais cet effet s'atténue ensuite avec le temps.

## Références utiles

- Kurlan R. Tourette's syndrome. *N Engl J Med* 2010;363:2332-8
- Le syndrome de Gilles de la Tourette via [www.orpha.net](http://www.orpha.net)
- Scahill L, Erenberg G, Berlin Jr CM, Budman C, Coffey BJ et al. Contemporary assessment and pharmacotherapy of Tourette syndrome. *The Journal of the American Society for Experimental Neuro-Therapeutics* 2006; 3:192-206
- Parrage HC, Harris KM, Parraga KL, Balen GM et Cruz C. An overview of the treatment of Tourette's disorder and tics. *Journal of Child and Adolescent Psychopharmacology* 2010; 20: 249-62

---

## CORRECTIONS DANS LE REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS 2011 (EDITION FRANCOPHONE)

- Pour la spécialité suivante, une inversion des dosages s'est produite. Il faut lire :

**Chapitre 1.1.4.**, p.52

*EXFORGE (Novartis Pharma)*

valsartan **80** mg

amlodipine (bésilate) **5** mg

compr. 98 R/ b . ○ 77,54 €

valsartan **160** mg

amlodipine (bésilate) **5** mg

compr. 28 R/ b . ○ 41,45 €

98 R/ b . ○ 103,27 €

valsartan **160** mg

amlodipine (bésilate) **10** mg

compr. 28 R/ b . ○ 45,17 €

98 R/ b . ○ 113,26 €

- La spécialité **Picoprep®** (picosulfate, sodium + magnésium oxyde + acide citrique; sous forme de poudre en sachets pour administration orale; avant coloscopie ou lavement baryté), a été reprise par erreur dans le **chapitre 3.5.6**. Laxatifs à usage rectal (p. 143-144). La spécialité Picoprep® a sa place dans le **chapitre 3.5.7**. Associations laxatives (p. 144). Dans cette section, la phrase introductive est adaptée comme suit: « **En dehors du cadre de la préparation à une coloscopie ou à un lavement baryté**, ces associations sont difficiles à justifier ».
  
- **Chapitre 3.7.1.** (p.148): pour Clipper® (à base de béclo-métasone), l'indication est "**colite ulcéreuse**" et non "maladie de Crohn".
  
- **Chapitre 6.2.1.1.** Estroprogestatifs oraux à usage contraceptif (p. 208): la spécialité **Noranelle®** (0,02 mg d'éthinylestradiol + 0,1 mg de lévonorgestrel) a été placée par erreur sous les "Préparations monophasiques de première génération". Noranelle® est une préparation monophasique de deuxième génération.
  
- Pour la spécialité suivante, une inversion des dosages s'est produite. Il faut lire:  
**Chapitre 6.2.1.3.**, p. 210  
*NUVARING (Organon)*  
éthinyloestradiol **0,015** mg  
étonogestrel **0,12** mg/24 h  
anneau (vag.)1 R/ cxJ 17,95 €  
3 R/ cxJ 37,80 €
  
- **Chapitre 12.3.2.9.** L'**ustékinumab** (p. 425 ; Stelara®) est un anticorps monoclonal humain dirigé **contre une sous-unité des interleukines 12 et 23** (et non contre leurs récepteurs).
  
- **Chapitre 15.2.2.** (p.466) La mention de la substance active de **Betnelan V®** est erronée: le dosage étant calculé sur base de la partie active de la molécule, la partie ajoutée doit donc être mentionnée entre parenthèses. Il faut lire :  
BETNELANV (GSK)  
**bétaméthasone (valérate)**  
crème 30 g 1mg / g